

Réf. : PU 2022/3082

**ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES
EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT**

Concerne la demande de permis unique introduite par **Monsieur LYKIDIS Spiridon**, domicilié Rue des Trieux 34c à 7040 Blaregnies, en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une brasserie/taverne avec petite restauration comprenant en plus une salle de billards de type snooker et pool, deux Bingos, et un slot (jeux de hasard) ainsi qu'un espace réservé à l'utilisation de quatre simulateurs de courses électroniques, sis **Place de Jericho 35 bis à 7012 Jemappes** (*Parcelles cadastrées : Mons 22ème Division, Section B, n° 44T2*).

Personne à contacter : Monsieur LYKIDIS Spiridon – 0475/81.43.07

**Le dossier peut être consulté à l'administration communale Département Environnement et Transition écologique
rue Chanoine Puissant 2 à 7000 Mons, à partir du :**

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
Le 06/10/2022	Le 12/10/2022	Rue Chanoine Puissant, 2 à MONS Le à 27/10/2022 à 9h	Ad. Communale de et à Mons - Grand'Place, 22 et/ou environnement@ville.mons.be

Le Bourgmestre,

porte à la connaissance du public que l'autorité compétente pour statuer sur la présente demande de permis unique est le Collège communal de la Ville de Mons, en vertu de l'article 81, §2, alinéa 1er, du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.

L'enquête publique est organisée selon les modalités prévues par les articles D.29-7 à D.29-19 et R.41-6 du livre 1er du code de l'environnement.

Le dossier peut être consulté, uniquement sur rendez-vous, à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture d'enquête publique, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h, ainsi que le mardi jusqu'à 20 heures.

!!!ATTENTION !!! Prendre rendez-vous 24 heures au préalable au 065/40.56.07

Des explications techniques peuvent être obtenues auprès des Fonctionnaires technique et délégué du Service Public de Wallonie, Place du Béguinage, 16 à 7000 MONS (Tél. : 065/32.80.11) ou auprès du demandeur.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

A MONS, le 05/10/2022



Pour le Bourgmestre,
Nicolas MARTIN,

(s)Maxime POURTOIS
Echevin en charge de l'Urbanisme,
des Régies et du Stationnement.